

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2018

---

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1402)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD193

présenté par  
Mme Pompili, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 9, après le mot : « matière »,

insérer les mots :

« d'évaluation de l'état de la faune sauvage et ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser une mission, exercée à l'heure actuelle par l'ONCFS et reprise par l'AFB-ONCFS, dans la partie législative du code de l'environnement.